

## L'Assemblée vote la mise en place de la sélection à l'entrée de l'université :

### Une réforme à contre-sens des besoins des jeunes !

Mardi 19 décembre l'Assemblée Nationale a adopté le projet de loi relatif à « l'orientation et à la réussite des étudiants ». **Loin des objectifs affichés par la déclaration de la Ministre, ce sont les jeunes qui vont plus que jamais rencontrer des difficultés pour poursuivre leurs études dans l'Enseignement supérieur.**

### Une réforme au pas de charge

Avec l'adoption par l'Assemblée Nationale du projet de loi « Orientation et réussite des étudiants » ce sont des milliers de lycéen.ne.s qui doivent préparer leur avenir sans même savoir les conditions d'accès à l'Université. En effet, si le cadrage des attendus au niveau national a été rendu public il y a quelques jours, les établissements qui ont d'importantes marges de manœuvres, ne les ont toujours pas renseignés. Ainsi, les critères sur lesquelles les bachelier-e.s seront trié.e.s ne sont toujours pas définis au sein des établissements. Alors même que la nouvelle plateforme « ParcoursSup » doit ouvrir le 15 janvier, les futur-e.s bachelier-e.s ne sont ni préparé.e.s ni accompagné.e.s dans ces changements profonds d'accès à l'Université. C'est toute une génération qui risque d'être sacrifiée à cause d'une réforme faite dans la précipitation.

### Une loi qui instaure une sélection généralisée à l'entrée de l'Université

Cette nouvelle loi autorise l'ensemble des établissements universitaires à sélectionner leurs étudiant-e.s dans l'ensemble de leurs filières dites en tension. Dès que les capacités d'accueil seront atteintes, les établissements pourront refuser des étudiant-e.s sur ce seul critère. Cette nouvelle disposition va créer des effets d'aubaine pour les établissements qui vont pouvoir diminuer leurs capacités d'accueil dans certaines filières afin de les réserver à quelques un-e.s. Pire, alors que les effectifs étudiants sont en constante augmentation depuis une dizaine d'années, que les universités souffrent d'asphyxie budgétaire, le nombre de filières en tension ne va faire qu'augmenter. Cette loi instaure donc le tri des étudiant-e.s à l'entrée de l'Université. Ainsi, de plus en plus de jeunes seront victimes de la sélection, n'auront pas accès à la filière de leur choix et devront soit s'inscrire dans une filière par défaut, soit renoncer à continuer leurs études.

### Une sélection qui va accroître la sélection sociale à l'entrée de l'Université

Ce sont avant tout les bachelier-e.s d'origines sociales les plus modestes qui seront victimes de cette sélection. En effet, le cadrage national des attendus favorise largement la prise en compte des diplômes extérieurs à l'Enseignement public (BAFA, TOEFL, etc.) pour évaluer les compétences des bachelier-e.s en dépit de leur caractère profondément inégalitaire.

D'autant qu'à cette sélection s'ajoute des suites du débat parlementaire, une augmentation des frais d'inscription pour les étudiant-e.s de 90 euros. Loin des discours de posture faisant de cette cotisation une contrepartie de la suppression du régime étudiant de sécurité sociale, il est nécessaire de rappeler qu'elles n'ont pas le même objet ni ne ciblent le même public. Qui plus est, l'utilisation et la répartition de cette nouvelle cotisation étudiante ne sont toujours pas connues. Ainsi, face au manque de financement des universités, le Gouvernement fait le choix de prendre dans la poche des étudiant-e.s !



Dans ce contexte, l'UNEF rappelle sa ferme opposition à cette loi qui instaure une sélection à l'entrée de l'Université.

Partout en France, les élu·e·s de l'UNEF au sein des conseils des universités refuseront toute diminution des capacités d'accueil ou encore la mise en place d'attendus qui visent à exclure encore plus d'étudiant·e·s de certaines filières universitaires.

L'UNEF sera également attentive aux décrets d'application afin de mener la bataille pour garantir qu'ils ne viennent pas renforcer les difficultés rencontrées par les jeunes ni ne remettent en cause les droits des étudiant·e·s.

Enfin, l'UNEF appelle les étudiant·e·s à continuer à se mobiliser pour refuser ce projet de loi et réclamer une réforme ambitieuse pour la démocratisation de l'Enseignement supérieur qui garantit le libre accès à l'Université.

**Contact :**

**Elisabeth ABANDA AYISSI**

***Attachée de presse de l'UNEF***

**06.03.55.45.28**

**[presse@unef.fr](mailto:presse@unef.fr) / [eabanda@unef.fr](mailto:eabanda@unef.fr)**